

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 10004

Numéro SIREN : 523 586 444

Nom ou dénomination : 5COM Consulting

Ce dépôt a été enregistré le 01/10/2019 sous le numéro de dépôt 42853

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 01/10/2019

Numéro de dépôt : 2019/42853

Déposant :

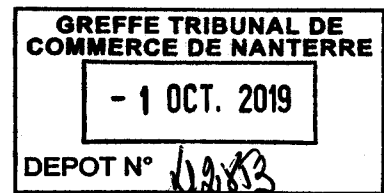
Nom/dénomination : 5COM Consulting

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 523 586 444

N° gestion : 2017 B 10004





5COM CONSULTING

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 300 000 EUROS
121 RUE DU VIEUX PONT DE SEVRES
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
RCS NANTERRE 523 586 444

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 JUIN 2019



5COM CONSULTING

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 300 000 EUROS
121 RUE DU VIEUX PONT DE SEVRES
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
RCS NANTERRE 523 586 444

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 JUIN 2019

A L'associé,

Opinion

En exécution de la mission qui nous m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INSCRIT A LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS



Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent aucun commentaire de ma part.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé

conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

CHARENTON LE PONT, le 14 juin 2019
Le Commissaire aux comptes
Eric SABBAN



INSCRIT A LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS

Bilan Actif

BILAN ACTIF	Du 01/01/2018 au 31/12/2018			Au 31/12/2017
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	210		210	210
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	100 868	39 120	61 748	42 497
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés	57 210		57 210	37 323
Prêts				
Autres immobilisations financières	23 703		23 703	10 832
TOTAL I	181 991	39 120	142 871	90 862
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de - De biens				
production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	2 303 495	29 689	2 273 806	2 023 679
Autres	476 586		476 586	486 531
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Actions propres				
Autres titres				
<i>Instruments de trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	1 229 504		1 229 504	1 033 991
<i>Charges constatées d'avance</i>				
TOTAL II	4 009 586	29 689	3 979 897	3 544 202
Frais d'émission d'emprunt à étaler III				
Primes de remboursement des obligations IV				
Ecarts de conversion actif V				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	4 191 576	68 809	4 122 768	3 635 063



[Signature]

Bilan Passif

BILAN PASSIF	Du 01/01/2018	Du 01/01/2017
	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé) 300 000	300 000	200 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
- Légale	30 000	10 000
Réserves :		
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres		
Report à nouveau	1 294 058	1 001 448
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	436 195	531 234
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	2 060 253	1 742 683
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL I (bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
TOTAL II		
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Auprès des établissements de crédit		
- Financières diverses	4 500	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	1 329 104	1 118 465
Dettes :		
- Fiscales et sociales	728 911	726 649
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		47 267
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL III	2 062 515	1 892 380
Ecarts de conversion passif IV		
TOTAL GENERAL (I + I bis + II + III + IV)	4 122 768	3 635 063

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Au 31/12/2018			Au 31/12/2017
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue : - De biens				
- De services	7 900 846		7 900 846	7 049 406
Chiffre d'affaires net	7 900 846		7 900 846	7 049 406
Production : - Stockée				
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			2 000	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			1 411	9 823
Autres produits			6	51
TOTAL I			7 904 264	7 059 280
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			4 679 004	4 099 279
Impôts, taxes et versements assimilés			72 652	59 246
Salaires et traitements			1 912 404	1 650 859
Charges sociales			722 549	649 401
- Amortissements sur immobilisations			20 400	15 351
Dotations aux : - Dépréciations sur immobilisations				
- Dépréciations sur actif circulant			2 552	12 864
- Provisions pour risques et charges				
Autres charges			19	13
TOTAL II			7 409 580	6 487 014
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			494 684	572 267
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				1 013
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V				1 013
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				40 000
Différences négatives de change				265
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
TOTAL VI				40 265
RESULTAT FINANCIER (V - VI)				-39 252
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			494 684	533 015

Compte de résultat (Suite)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	6 744	42 604
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL VII	6 744	42 604
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	11 585	10 482
Sur opérations en capital		6 701
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VIII	11 585	17 183
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-4 841	25 421
Participations des salariés IX		
Impôts sur les bénéfices X	53 649	27 201
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	7 911 008	7 102 897
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	7 474 813	6 571 663
BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	436 195	531 234



[Signature]

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 4 122 768 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 436 195 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions :

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Engagements de retraite :

La provision pour indemnité de retraite n'étant pas significative, elle n'est pas mentionnée dans l'annexe.

Suivi de l'utilisation du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité des Entreprises (CICE) :

Ce Crédit d'Impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution de leurs fonds de roulement. Nous avons en ce qui nous concerne, voulu faire porter l'effort sur les investissements et/ou sur l'amélioration du fonds de roulement, éléments qui permettront à l'entreprise de supporter mieux les difficultés économiques si elles se poursuivent ou de faire face à une éventuelle phase de croissance en cas de retournement de la conjoncture économique générale.

Changements de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Effectif de l'entreprise:

L'effectif moyen de l'entreprise s'élève à 42 salariés.

Montant du Crédit d'Impôt Compétitivité des Entreprises (CICE) :

Le montant du CICE en 2018 s'est élevé à 78 147 euros alors qu'en 2017, le CICE était de 81 876 euros.

Montant du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) :

Le montant du CIR en 2018 s'est élevé à 55 066 euros alors qu'en 2017, le CIR était de 117 875 euros.

Opérations exceptionnelles sur exercices antérieurs :

Le montant des charges exceptionnelles sur exercices antérieurs s'élève à 10 081 euros et correspond à des régularisation de comptes. Le montant des produits exceptionnels sur exercices antérieurs s'élève à 6 744 euros et correspond à des provisions de charges prescrites.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	210		
TOTAL	210		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	23 214		25 538
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	38 003		14 113
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	61 217		39 651
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés	37 323		19 887
Prêts et autres immobilisations financières	10 832		12 872
TOTAL	48 154		32 759
TOTAL GENERAL	109 581		72 409

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			210	
TOTAL			210	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencts et aménagt. const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencts et aménagt. divers			48 752	
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier			52 116	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			100 868	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés			57 210	
Prêts et autres immobilisations financières			23 703	
TOTAL			80 913	
TOTAL GENERAL			181 991	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	5 807	6 044		11 851
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 913	14 356		27 269
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	18 720	20 400		39 120
TOTAL GENERAL	18 720	20 400		39 120

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Autres postes d'immo. incorporelles							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE	

CADRE C				
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentation	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				
Risques et charges				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL				

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Titres mis en équivalence				
- Titres de participations				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	27 136	2 573		29 689
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	27 136	2 573		29 689
TOTAL GENERAL	27 136	2 573		29 689
- D'exploitation		2 573		
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation				

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	23 703		23 703
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	35 603	35 603	
Autres créances clients	2 267 892	2 267 892	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	8 635	8 635	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	537	537	
Impôts sur les bénéfices	229 319	229 319	
Taxe sur la valeur ajoutée	230 588	230 588	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	7 507	7 507	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	2 803 785	2 780 081	23 703
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			



[Signature]

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de - A 1 an max. à l'origine crédit (1) : - A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	4 500	4 500		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 329 104	1 329 104		
Personnel et comptes rattachés	68 801	68 801		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	145 920	145 920		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	484 317	484 317		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	29 873	29 873		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	2 062 515	2 062 515		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	20 000	10.00000	200 000
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	10 000	10.00000	100 000
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1 + 2 - 3)	30 000	10.00000	300 000



5 COM CONSULTING
Société à responsabilité limitée
au capital de 300 000 euros
Siège social : 121 RUE DU VIEUX PONT DE
SEVRES
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
523 586 444 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 28 JUIN 2019

Le 28 Juin 2019,
à 10H00
BOULOGNE BILLANCOURT,
DAVID BATOUA

demeurant 53 Rue du Général Delestraint 75016 Paris

Propriétaire de la totalité des 30 000 parts de 10 euros chacune composant le capital social de la Société
5 COM CONSULTING,

Associé unique de ladite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de seul Gérant de la Société, DAVID BATOUA associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été tenus au siège social à la disposition du Commissaire aux comptes, à partir du 28 Mai 2019, soit dans les quatre mois de la clôture de l'exercice.

DAVID BATOUA associé unique, a pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice écoulé.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 ;
- Affectation des résultats de cet exercice ;
- Mention des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.
- Délégation de pouvoirs en vue des formalités.

DB



[Signature]

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, connaissance prise et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 436 195 euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, l'associé unique donne au Gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 436 195 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 436 195 euros.

Affectation

- A titre de dividendes, soit 100 000 euros
- Au report à nouveau, soit 336 195 euros
- Solde du report à nouveau, soit 1 630 253 euros

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 Décembre 2017	118 625	0	0
31 Décembre 2016	100 000	0	0
31 Décembre 2015	93 383	0	10 376

DB

TROISIEME DECISION - CONVENTIONS REGLEMENTEES

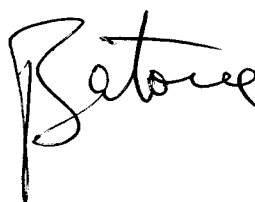
L'associé unique après avoir pris connaissance du rapport spécial Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIÈME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE D'ACCOMPLIR DES FORMALITES

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et la Gérance et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

David BATOUA
Gérant associé unique



A l'attention du Greffier

*Greffes du Tribunal de commerce de Nanterre
4 Rue Pablo Neruda
92000 NANTERRE*

A Paris, le 26 septembre 2019

OBJET : Dépôt des comptes annuels 2018

Madame, Monsieur

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins d'enregistrement concernant la société
5 COM CONSULTING ci-dessous

- 5 COM CONSULTING, SARL au capital de 300 000 euros
121 rue du vieux pont de Sevres 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

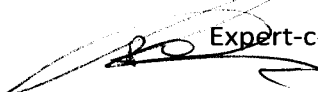
à savoir :

- La procuration dûment signée par le gérant de 5COM CONSULTING
- Un exemplaire original du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 juin 2019;
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat) pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Un chèque de 45.63 € à l'ordre du Greffe du tribunal de commerce de Nanterre
- Le rapport du commissaire aux comptes

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

Mikaël BENHAÏM

Expert-comptable



Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre Régional Paris Ile de France
16, rue du Colisée 75008 PARIS – 01 53 76 48 59 – contact@binergy.fr
EURL au capital de 5000€ - SIRET 538 968 686 RCS PARIS

PROCURATION

Je soussigné **Monsieur David BATOUA**

Agissant en qualité de : **Gérant**

de la société : **5 COM CONSULTING**

Donne par les présentes pouvoir à : la société **BINERGY**

Demeurant : 16, rue du Colisée 75008 PARIS

pour moi et en mon nom pour faire au Tribunal de commerce de **NANTERRE**

tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre du Commerce et des Sociétés concernant ladite Société,

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, élire domicile, signer tous documents, requêtes et documents utiles, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à **PARIS**

Le **23 Septembre 2019.**

